

DEPARTEMENT du BAS-RHIN
COMMUNE de ZINSWILLER

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 31 mai 2013.

L'an deux mil treize, le trente et un mai, à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Alphonse MEYER, Maire.

Présents : Mme ALLENBACH Bernadette, M. DEISS Cyrille, M. FEIG Gérard, Mme GLAD Doris, Mme HEILIG Suzanne, M. HINZ Walter, M. MEYER Alphonse, M. ULLMANN Eric, M. WEISSEREINER Pascal, M. WERNERT Christophe et M. ZILLER Alexandre.

Absents excusés : Mme JUNG Véronique, M. ROESSLER Thierry et Mme WEISSGERBER Véronique.

Procuration : néant.

ORDRE DU JOUR

- 1- Présentation du projet d'aménagement du futur lotissement par Monsieur PAPST de la société MEDIAPAR,
- 2- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion,
- 3- Achat d'un terrain à la SAREST,
- 4- Charte révisée du Parc naturel régional des Vosges du Nord,
- 5- Agrément des membres de l'association « les Chasseurs du Lichtenberg », locataire actuel de la chasse des lots contigus de Zinswiller, d'Uhrwiller et de Mulhausen
- 6- Compte administratif 2012,
- 7- Divers.

1 - Présentation du projet d'aménagement du futur lotissement par Monsieur PAPST de la société MEDIAPAR

Conformément aux délibérations du 12 avril 2013 (point 11), Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à M. PAPST de la société MEDIAPAR et à M. LOUVEAU du cabinet BAUR qui présentent leur projet d'aménagement de la zone INA1 située en continuité de la rue Clés des Champs.

2 – Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal des délibérations du Conseil municipal du 12 avril 2013 qui est approuvé à l'unanimité.

3 - Achat d'un terrain à la SAREST

Monsieur le Maire informe les Conseillers municipaux qu'il convient de procéder à l'achat du terrain cadastré section 6 parcelle 254 d'une contenance de 6,62 ares au prix de 1.633 € à la SAREST. Le prix proposé correspond au prix moyen payé par are pour l'ensemble des terrains concernés par l'extension du lotissement les Vergers du Besch. Monsieur le Maire soumet également au Conseil municipal la proposition d'échange de terrains avec la SAREST portant sur une superficie de 3,11 ares.

Il précise que par courrier du 26 novembre 2012, la SAREST a validé le principe de la vente de ce terrain à la Commune au prix indiqué ainsi que l'opération d'échange de terrains envisagée.

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- de procéder à l'achat du terrain cadastré section 6 parcelle 254 d'une contenance de 6,62 ares au prix de 1.633 € à la SAREST,
- de procéder à l'échange gratuit des terrains figurant dans le tableau suivant :

Section	Parcelle	Surface (ares)	Propriétaire actuel	Destination	Propriétaire après échange	
					Commune	SAREST
5	174	2,92	SAREST	Echange avec la Commune	2,92	
6	290	0,51	Commune	Echange avec la SAREST		0,51
6	292	0,96	Commune	Echange avec la SAREST		0,96
6	293	0,10	SAREST	Echange avec la Commune	0,10	
6	295	0,09	SAREST	Echange avec la Commune	0,09	
6	299	1,64	Commune	Echange avec la SAREST		1,64
		6,22			3,11	3,11

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents concourant à l'exécution de la présente décision notamment les actes authentiques les concernant.

4 - Charte révisée du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Le Conseil municipal, vu les articles L333-1 à L333-3 et R333-1 à R333-16 du Code de l'Environnement, vu le décret en date du 9 juillet 2001 portant renouvellement du classement du parc naturel régional des Vosges du Nord, vu le décret n° 2011-805 du 4 juillet 2011 portant prorogation du classement du parc naturel régional des Vosges du Nord, vu la nécessité de réviser la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord, en vue du renouvellement du classement des Vosges du Nord en parc naturel régional, vu les délibérations des conseils régionaux d'Alsace et de Lorraine, respectivement en dates des 13 mars 2009 et 27 février 2009, engageant la procédure de révision et chargeant le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) d'élaborer la nouvelle charte, vu le projet de charte révisée du parc naturel régional des Vosges du Nord, vu le rapport de la commission d'enquête sur le projet de charte révisée, considérant la volonté de continuer à œuvrer, pour un aménagement équilibré du territoire, à la protection et à la valorisation des patrimoines et à un développement durable des Vosges du Nord, considérant la volonté de participer à la mise en œuvre des objectifs de la charte du Parc, par le classement de la commune en parc naturel régional et la participation de la commune au syndicat mixte, chargé de l'aménagement et de la gestion du parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC), après avoir étudié le projet de charte révisée et ses annexes, élaborés par le SYCOPARC, après délibération, à l'unanimité :

- décide d'approuver le projet de charte révisée du Parc naturel régional des Vosges du Nord,
- décide de confirmer l'adhésion de la commune au Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,
- autorise le Maire à signer tout acte ou pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

5 - Agrément des membres de l'association « les Chasseurs du Lichtenberg », locataire actuel de la chasse des lots contigus de Zinswiller, d'Uhrwiller et de Mulhausen

Monsieur le Maire informe les Conseillers présents que l'association « les Chasseurs du Lichtenberg » immatriculée au Tribunal d'instance de Saverne sous volume 19 n°794, locataire actuel de la chasse des lots contigus de Zinswiller, d'Uhrwiller et de Mulhausen sollicite l'agrément de l'ensemble de ses membres en exécution de l'article 11-1 du cahier des charges applicable aux chasses communales du Bas-Rhin.

Le Conseil municipal, vu le cahier des charges applicable aux chasses communales du Bas-Rhin, vu l'agrément opéré par les autres Communes concernées, après délibération, à l'unanimité :

- décide d'agréer les associés suivants de l'association « les Chasseurs du Lichtenberg » à compter de la saison 2012/2013 :
 - M. CLEMENTZ Pascal demeurant 2 rue de la Mairie à 67350 UHRWILLER,
 - M. EIFRIED Charles demeurant 110 Schafbusch à 67160 STEINSELTZ,
 - M. FABRE Paul demeurant Chemin de l'Oratoire à 13480 CABRIES,
 - M. HANDWERCK Wernert demeurant 4 rue Montée à 67340 ROTHBACH,
 - M. HEINZE Vincent demeurant 3 rue des Genêts à 57230 BAERENTHAL,
 - M. KINTZ Sébastien demeurant 21 a rue Haute à 67270 BOSSENDORF,
 - M. KNECHT Théo (Président) demeurant 18 rue du Vallon à 67590 SCHWEIGHOUSE sur MODER,
 - M. MULLER Axel demeurant Rontgenstrasse à D-77694 KEHL am RHEIN (Allemagne),
 - M. PHILIPPS Jean-Paul demeurant 27 bis rue de la Moder à 67330 OBERMODERN,
 - M. ROUSSEAU Franck demeurant 44 rue des Carrières à 67350 PFAFFENHOFFEN,
 - Garde chasse particulier : M. LUGENBUHL Christian demeurant 15 rue des Roseaux à 67590 SCHWEIGHOUSE sur MODER.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document en exécution de la présente décision qui fait partie intégrante du bail de location du lot de chasse communal pour la période en cours soit jusqu'au 1^{er} février 2015.

6 - Compte administratif 2012

A - Monsieur le Maire donne toutes les explications utiles au vote du Compte administratif 2012.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, sous la présidence de Monsieur FEIG Gérard, doyen d'âge des Conseillers présents, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par M. MEYER Alphonse, Maire ayant quitté la salle, après délibération, à l'unanimité :

1 - donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif Principal

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	134.366,35			42.238,74
Opérations de l'Exercice	60.197,34	511.250,28	433.073,46	535.764,04
TOTAUX	194.563,69	511.250,28	433.073,46	578.002,78
Résultats de clôture		316.686,59		144.929,32
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES	194.563,69	511.250,28	433.073,46	578.002,78
Résultats définitifs		316.686,59		144.929,32

Vue d'Ensemble - BUDGET PRINCIPAL

Libellés	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	134.366,35	42.238,74
Opérations de l'exercice	493.270,80	1.047.014,32
TOTAUX	627.637,15	1.089.253,06
Résultat de clôture		461.615,91
Restes à réaliser		
TOTAUX CUMULES	627.637,15	1.089.253,06
Résultats définitifs		461.615,91

Compte Annexe pour le Service des Eaux

Libellés	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		61.519,84		29.680,91
Opérations de l'Exercice	134.605,92	142.729,07	116.267,51	89.161,15
TOTAUX	134.605,92	204.248,91	116.267,51	118.842,06
Résultats de clôture		69.642,99		2.574,55
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES	134.605,92	204.248,91	116.267,51	118.842,06
Résultats définitifs		69.642,99		2.574,55

Vue d'Ensemble - SERVICE DES EAUX

Libellés	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		91.200,75
Opérations de l'exercice	250.873,43	231.890,22
TOTAUX	250.873,43	323.090,97
Résultat de clôture		72.217,54
Restes à réaliser		
TOTAUX CUMULES	250.873,43	323.090,97
Résultats définitifs		72.217,54

Compte Annexe pour le Service Assainissement

Libellés	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		74.422,69		57.842,43
Opérations de l'Exercice	270.485,43	225.850,52	118.644,09	89.269,86
TOTAUX	270.485,43	300.273,21	118.644,09	147.112,29
Résultats de clôture		29.787,78		28.468,20
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES	270.485,43	300.273,21	118.644,09	147.112,29
Résultats définitifs		29.787,78		28.468,20

Vue d'Ensemble - SERVICE ASSAINISSEMENT

Libellés	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		132.265,12
Opérations de l'exercice	389.129,52	315.120,38
TOTAUX	389.129,52	447.385,50
Résultat de clôture		58.255,98
Restes à réaliser		
TOTAUX CUMULES	389.129,52	447.385,50
Résultats définitifs		58.255,98

Compte Annexe pour la Régie de la chaufferie bois

Libellés	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		112.253,02	1.363,51	
Opérations de l'Exercice	85.534,42	34.629,75	27.334,07	36.978,31
TOTAUX	85.534,42	146.882,77	28.697,58	36.978,31
Résultats de clôture		61.348,35		8.280,73
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES	85.534,42	146.882,77	28.697,58	36.978,31
Résultats définitifs		61.348,35		8.280,73

Vue d'Ensemble - Régie de la chaufferie bois

Libellés	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		112.253,02
Opérations de l'exercice	112.868,49	71.608,06
TOTAUX	114.232,00	183.861,08
Résultat de clôture		69.629,08
Restes à réaliser		
TOTAUX CUMULES	114.232,00	183.861,08
Résultats définitifs		69.629,08

2 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

B - Les résultats budgétaires 2012 ayant été repris par anticipation lors du vote du budget primitif 2013 et les résultats définitifs étant conformes aux résultats repris par anticipation, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de confirmer la décision d'affectation prise en séance du 12 avril 2013.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, procède, à l'affectation des résultats budgétaires de fonctionnement et d'exploitation 2012 comme suit :

➤ **Résultats 2012 du budget principal et affectation**

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	433 073,46 €
Recettes de fonctionnement	535 764,04 €
Résultat de l'exercice	102 690,58 €
Résultat reporté	42 238,74 €
Résultat global de fonctionnement 2012	144 929,32 €
Affecté comme suit :	
Résultat reporté	144 929,32 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	-
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	60 197,34 €
Recettes d'investissement	511 250,28 €
Résultat de l'exercice	451 052,94 €
Résultat reporté	-134 366,35 €
Résultat global d'investissement 2012 à reporter	316 686,59 €

➤ **Résultats 2012 du budget eau et affectation**

EXPLOITATION	
Dépenses d'exploitation	116 267,51 €
Recettes d'exploitation	89 161,15 €
Résultat de l'exercice	- 27 106,36 €
Résultat reporté	29 680,91 €
Résultat global d'exploitation 2012	2 574,55 €
Affecté comme suit :	
Résultat reporté	2 574,55 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	-
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	134 605,92 €
Recettes d'investissement	142 729,07 €
Résultat de l'exercice	8 123,15 €
Résultat reporté	61 519,84 €
Résultat global d'investissement 2012 à reporter	69 642,99 €

➤ **Résultats 2012 du budget assainissement et affectation**

EXPLOITATION	
Dépenses d'exploitation	118 644,09 €
Recettes d'exploitation	89 269,86 €
Résultat de l'exercice	- 29 374,23 €
Résultat reporté	57 842,43 €
Résultat global d'exploitation 2012	28 468,20 €
Affecté comme suit :	
Résultat reporté	28 468,20 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	-
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	270 485,43 €
Recettes d'investissement	225 850,52 €
Résultat de l'exercice	- 44 634,91 €
Résultat reporté	74 422,69 €
Résultat global d'investissement 2012 à reporter	29 787,78 €

➤ **Résultats 2012 du budget de la Chaufferie bois et affectation**

EXPLOITATION	
Dépenses d'exploitation	27 334,07 €
Recettes d'exploitation	36 978,31 €
Résultat de l'exercice	9 644,24 €
Résultat reporté	- 1 363,51 €
Résultat global d'exploitation 2012 Reporté intégralement	8 280,73 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	85 534,42 €
Recettes d'investissement	34 629,75 €
Résultat de l'exercice	- 50 904,67 €
Résultat reporté	112 253,02 €
Résultat global d'investissement 2012 à reporter	61 348,35 €

7 - Divers

Monsieur le Maire informe les conseillers présents qu'il vient de signer le marché pour les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la rue Creuse et de la Cité Eichelbach. Ces travaux se montent à 136.189,72 € TTC et devraient démarrer mi-juin 2013 pour une durée de 11 semaines.

Le Conseil municipal aborde différents sujets concernant notamment les travaux PATA prévus par le Conseil Général du Bas-Rhin dans la rue d'Uhrwiller en juin 2013, l'avancement des travaux d'aménagement de l'entrée de la Commune en venant d'Offwiller et les problèmes de stationnement autour de l'école.

Suivent les signatures au registre

POUR EXTRAIT CONFORME

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau et affiché en Mairie.

Zinswiller, le 13 juin 2013.

Le Maire,
A. MEYER